



## Atelier théâtre à Saclay Pré-inscription 2015/2016

à envoyer à **N.George – 26, rue Baudelaire OU D-M.Carrascosa 5, rue de la Grange  
91400 Saclay**

NOM et Prénom de l'adhérent: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_\_

Mail (en majuscule) : \_\_\_\_\_

### Pour les mineurs :

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

*En cas de garde partagée préciser les coordonnées des 2 parents :*

Nom et prénom du responsable légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel domicile : \_\_\_\_\_ Tel portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable légal \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel domicile : \_\_\_\_\_ Tel portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Les groupes seront composés de 6 élèves minimum et de 12 élèves maximum par cours. 10 élèves maximum pour les adultes.

Les groupes seront déterminés à la suite du Forum des associations. Ils pourront évoluer en fonction de l'âge des enfants et du nombre d'inscrits.

S'ils ne sont pas complets, il y a la possibilité de participer à 1 cours d'essai offert.

Cours souhaité : (case à cocher)

<input type="checkbox"/>	Enfants CE1/CE2/CM1	Mardi	18h – 19h30	250 €
<input type="checkbox"/>	Enfants CM2/6eme/5eme	Mercredi	16h00 – 17h30	250 €
<input type="checkbox"/>	Ados à partir de la 4eme	Mercredi	17h45 – 19h15	250 €
<input type="checkbox"/>	Adultes et lycéens	Mardi	20h00 – 22h00	300 €
<input type="checkbox"/>	Adultes et lycéens	Mercredi	20h00 – 22h00	300 €

Les inscriptions définitives auront lieu le samedi 5 septembre lors du Forum des associations qui se tiendra au Gymnase La Favreurse – Val d'Albian

Ce jour-là, veuillez vous munir du :

- règlement par chèque à l'ordre de : Tous en scène à Saclay (possibilité de paiement en 3 fois)

- règlement intérieur signé du ou des parents et de l'élève (obligatoire)

## Reprise des ateliers le mardi 22 septembre 2015

Besoin d'information complémentaire : [Venez découvrir notre page Facebook "Tous en Scène à Saclay"](#)

[tous.en.scene.a.saclay@gmail.com](mailto:tous.en.scene.a.saclay@gmail.com) / Fabrice ETARD 06 73 73 52 68 / Nelly GEORGE 07 60 34 99 86

La mairie peut mettre à disposition, **une navette Bourg-Val**, seriez vous intéressé pour que votre enfant l'utilise pour le théâtre ? Aller : oui – non Retour : oui - non

Fait à Saclay, le

Nom, prénom et signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)

## REGLEMENT INTERIEUR 2015-2016

1. Avant de déposer leurs enfants aux cours, les parents doivent s'assurer que le responsable est présent pour les accueillir.
- 2. Toute absence doit être signalée avant le cours au professeur ou à un membre du bureau par SMS**
3. Les enfants sont sous l'entière responsabilité du professeur, pendant la durée du cours uniquement.
4. Les membres du bureau se réservent le droit d'interdire, temporairement ou définitivement, l'accès aux cours de théâtre, en cas de conduite inacceptable ou de faute grave de la part de l'adhérent. Sans aucun dédommagement.
5. Le club théâtre décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli dans les installations.
6. Le travail de l'atelier théâtre est basé sur un travail de groupe. Il est donc essentiel, pour le bon déroulement des cours et une bonne progression des élèves, que ceux-ci apprennent leurs textes par cœur et soient présents à tous les cours (sauf cas de force majeure). Des cours supplémentaires peuvent être organisés pour la préparation des spectacles et/ou pour rattraper un cours que le professeur n'aurait pas pu assurer.
7. Pour le bon fonctionnement de l'association et des cours, des informations sont diffusées aux adhérents tout au long de l'année. Il est essentiel **d'en prendre connaissance et d'y répondre** si cela est demandé par respect pour les organisateurs bénévoles.
8. Le spectacle de fin d'année pourra se faire qu'au prix d'un investissement de l'élève, du professeur, des parents et du bureau bénévole, aussi, un acteur qui renonce à tenir son rôle tardivement dans l'année, ou qui n'apprend pas son rôle, doit prendre conscience qu'il pénalise l'ensemble du groupe et met en péril le spectacle. Ainsi la réinscription pourra être compromise.
9. Des photos ou vidéos peuvent être réalisées durant les ateliers et les spectacles. Vous autorisez la diffusion de ces images ou vidéos pour la communication de l'association. Dans le cas contraire barrer la phrase ci-dessus.

Saclay le

Nom et Prénom de l'élève  
Signature

Nom et Prénom du responsable légal  
Signature